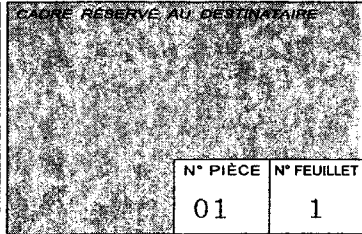


Compagnie :

PROCES - VERBALUnité :
BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 01548/97

ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T : - OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES

Personne en cause : C F

Nous soussigné : gendarme S V , en résidence à
 Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
 du service de la gendarmerie.
 Rapportons les opérations suivantes :

I - P R E A M B U L E

--- Le 7 mars 1997, Monsieur C F domicilié à L se présente à notre
 unité afin de nous signaler un phénomène aérien anormal.-----
 --- Les faits se sont produits ce jour entre 00H00 et 00H15 à .-----

II - E N Q U E T E

--- Le 7 mars 1997, nous procédons à l'audition de Monsieur C F . Il
 nous déclare avoir vu ce jour à entre 00H00 et 00H15 une lumière de forte
 intensité qui se déplaçait dans le ciel. Il s'agissait d'une masse rouge avec
 des centaines de projecteurs qui se déplaçaient au milieu.-----
 *** CF Pièce n° 02 ***

--- Les investigations entreprises sur notre circonscription n'ont pas permis de
 confirmer la déclaration de Monsieur C F .-----

--- Les différentes patrouilles effectuées par notre unité le jour des faits
 n'ont pas remarqué de phénomène étrange tel que celui signalé par le témoin.----

--- Des renseignements recueillis auprès de la Brigade de Gendarmerie des
 Transports Aériens de l'aéroport de , il s'avère qu'aucun
 phénomène de ce type ne leur a été signalé.-----

L'A.P.J.

1	M. le préfet
1	général commandant la région aérienne
2	D.G.G.N.
1	Archives

Date de clôture
14/03/1997

Transmis le :

par

Signature et cachet

Compagnie :

Unité :

BT

C.U.

PV 04548/97

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

Nous soussigné : gendarme S V , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

C F , 50 ans,
né le à
demeurant

marié, gérant de société, nationalité française,

qui déclare le sept mars mil neuf cent quatre vingt dix sept
à quatorze heures et trente trois minutes:"-----

--- Je me présente ce jour afin de vous signaler un fait étrange que j'ai
remarqué hier soir.-----

--- En effet, le 7 mars 1997, vers 00H00 ou 00H15, je me trouvais dans ma
chambre et j'observais le ciel comme je fais tous les soirs avant de me coucher
à travers ma fenêtre. Le ciel était dégagée. Je pouvais voir parfaitement les
étoiles.-----

--- J'ai été attiré par une lumière de forte intensité qui provenait de l'Ouest
et qui se dirigeait vers l'Est. La chose se rapprochait à la vitesse d'un avion.
Elle se trouvait à une hauteur très importante, plus qu'un avion. Il s'agissait
d'une masse formant un cercle rouge avec des centaines de projecteurs qui se
déplacèrent au milieu. J'ai ouvert ma fenêtre mais je n'ai rien entendu. La
chose se déplaçait sans bruit. La lumière était vraiment très vive, plus vive
que les étoiles. J'ai suivi cette chose jusqu'au moment où elle est passée au
dessus de ma maison. Je l'ai alors perdu de vue.-----

--- Je n'ai jamais rien vu de tel.-----

--- Aucun objet n'est tombé du ciel.-----

A , le sept mars mil neuf cent quatre vingt dix sept, à 14H40.-----
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur